

Transport et Logistique

Finalité du diplôme

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur transport peut exercer le métier de responsable d'exploitation, principalement dans les entreprises de :

- Transport marchandises pour compte d'autrui
- Commission de transports terrestres et multimodaux
- Location de véhicules industriels
- Transports spécialisés (déménagement, transport sous température dirigée, transport de matières dangereuses...)

Éventuellement dans les entreprises de :

- Transport de personnes, et dans les activités de transports des entreprises industrielles et commerciales...

Le titulaire du BTS transport peut avoir pour mission d'assister le chef d'entreprise ou le directeur d'exploitation, d'assumer la responsabilité d'un secteur d'activité de l'entreprise.

À terme, il peut être adjoint à un directeur d'exploitation, responsable de dépôt ou d'entrepôt, responsable d'affrètement, responsable d'un service commercial.

Pré-requis

- Baccalauréat (toutes options)
ou
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur du transport ou de la logistique.

Durée de la formation

1 100 heures réparties sur une période de 2 ou 3 ans, selon votre rythme et votre disponibilité comprenant 15 journées de regroupement au siège de PROMOTRANS à Paris (10 jours la 1^{re} année et 5 jours la 2^e année).

Enseignements

Enseignement général

- Français
- Langue vivante étrangère
- Économie générale
- Management des entreprises
- Droit
- L'analyse et la résolution des problèmes de gestion

Enseignement professionnel

- Organisation et exploitation des transports
- L'informatique appliquée
- CPAP (Conduite et présentation d'activités professionnelles)

Stage

Le stage de 8 semaines en entreprise dans un service « exploitation » d'une entreprise de transport permet d'élaborer un dossier professionnel comprenant 2 problématiques (une transport et une commerciale), rencontrées à l'occasion des périodes de formation en entreprise. Ce stage n'est pas obligatoire si vous êtes salarié d'une entreprise de transport, mais la réalisation du dossier professionnel reste incontournable.